

C'est un nouveau type de démarche qu'a mis en place la [COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LOIRE FOREZ](#) / T : 04.77.97.59.11 pour financer ses travaux de rénovation thermique. En effet, elle procède à des économies d'éclairage public via un fonds d'investissement de solidarité communautaire. L'initiative a été lancée en 2015 et a connu divers ajustements et essais. L'éclairage public est éteint la nuit ce qui permet une économie de 110.000 € par an. La somme est versée vers le fonds et mis à disposition des communes du territoire dans le cadre de projets de rénovation thermique de leur patrimoine immobilier. En contrepartie, ces dernières s'engagent à verser au fonds d'investissement 10 % des économies réalisées grâce aux travaux pendant 5 ans. 43 projets ont été financés par ce biais pour 520.859 € au total. 10 dossiers ont été déposés pour cette année.

[www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)